

# COMPTE RENDU DEBAT : LES DANGERS DE L'INTERNET ADDICTION AUX DROGUES

Animé par la BPDJ 23 janvier

Adjudant : Galy (formateur Relais Anti-Drogue)

Gendarme : Roumagnac

La Brigade Prévention de la Délinquance Juvénile est basée à Colomiers et comprend 6 gendarmes qui sont divisés en 2 groupes de 3 couvrant ainsi 20 communes. Ces brigades existent depuis juillet 98 et elles sont 42 pour toute la France dont les DOM TOM. Ils ne mènent pas d'enquête et sont juste chargés de la prévention et de l'information auprès des mineurs, ils aident les jeunes ayant des problèmes de drogue (usagers) mais surtout pas les dealers. Ils ont pour mission de faire connaître la loi aux jeunes (sécurité routière, vol, recel, web...), de suivre les jeunes qui consomment en instaurant des relations de confiance et de présence... 80 % de leur mission se passe dans les établissements scolaires, et le reste sur le terrain (rue, rassemblements de jeunes...) Chaque niveau au collège traite d'un sujet bien établi (3<sup>ème</sup> : la sécurité routière, 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : les déviances WEB et 5<sup>ème</sup> : les drogues). Pour le lycée, ils n'interviennent qu'en seconde sur les combinaisons : alcool + drogue + conduite...

Ils sont joignables rapidement et très disponibles, leur bureau ressemble à un salon confortable afin de mettre en confiance les jeunes et de « gommer » l'image habituelle de la gendarmerie. Ils respectent l'anonymat et aident les parents dans leur démarche (infos diverses, contacts...)

## ADDICTION AUX DROGUES :

En tant que parents, il nous faut être vigilant au moindre changement de comportement : look qui change, bande de copains qui se réduit, prise de médicaments, notes qui baissent, changement de vocabulaire, grosse fatigue, yeux rouges, tremblements, perte d'appétit, objets qui disparaissent (pour fabriquer des « narguilés » maison, cendriers non vidés afin de masquer l'odeur du cannabis.... Il n'existe pas de « drogue douce » et la brigade insiste sur ce point surtout auprès des jeunes.

En cas de doute, il ne faut pas fouiller ses affaires, mais attendre un moment propice pour dialoguer : qu'est ce que cela lui procure, l'écouter, et lui faire remarquer tous les dangers pour la santé tant au niveau de l'attention, que sur la mémoire et le corps... Les dernières statistiques montrent qu'entre 12 et 15 ans, la moitié à fumé un pétard, ce qui ne veut pas dire qu'ils deviendront tous des toxicos, mais uniquement que presque tout le monde est concerné...

Le coût pour l'herbe est d'environ 4 euros le gramme, 80 euros pour de cocaïne et 10 euros le cachet d'ecstasy.

Les raisons qui peuvent pousser un jeune à fumer :

Appartenance à un groupe

Mal être

Echec scolaire

Divorce

Perte d'un être cher

Déception amoureuse

Dialogue difficile avec ses parents....

La liste n'est pas exhaustive et les tentations nombreuses.

Le **cannabis** ou shit (en anglais : merde) est très trafiqué, on y a trouvé de la bouse de chameau, de l'huile de vidange, de la mort aux rats, de la semelle de chaussures, des excréments humains ect... Tous ces produits créant une réaction chimique afin de les rendre dépendants. Ces barrettes contiennent aussi 30 à 45 % de plus de goudron que les cigarettes normales. Cela peut entraîner des maladies sanitaires, des cancers.

La **cocaïne** se présente sous forme de poudre blanche, en rail qui se sniffe. Sont concernés les étudiants lors de fêtes, et qui souvent sont soumis à beaucoup de stress.

La Brigade insiste sur le fait que l'on doit dénoncer la présence de dealers, (à la sortie des établissements scolaires, ou à l'intérieur) car d'autres gendarmes interviendront et d'après eux, ces dealers ne reviennent jamais là où ils ont été interpellés.

La **GHB** ou drogue fille facile ou drogue du viol est aussi sous forme de poudre, mais indécélable, sans odeur et sans goût. Elle rend amorphe et sans souvenir pour la suite (viol ou escroquerie) Mais c'est beaucoup plus rare, et des consignes assez simples de sécurité peuvent être suivies (ne pas quitter son verre des yeux en boîte ou lors de fêtes, ne prendre qu'une boisson avec capuchon comme à Mac Do). Un cas est cité d'une jeune fille ne se souvenant de rien et retrouvée dans les locaux de la brigade très tôt le matin portant des vêtements d'homme et sans son sac (énorme traumatisme pour la suite...)

Fumer du cannabis engendre des effets hallucinogènes, surtout pour la conduite (tendance à se déporter sur la gauche..) et ses effets sont multipliés par 2 par rapport à l'alcool. Maintenant, lors d'un contrôle routier on dépiste systématiquement l'alcool et le cannabis (ses effets mettent 3 semaines à se dissiper dans le corps contrairement à l'alcool qui lui ne met que 6 heures ). Les peines peuvent aller jusqu'à 4500 euros d'amende et 2 ans de prison et cela, sans accident.

Des textes de loi protègent les enfants contre les dealers et aussi en proposant une aide de la part des services sociaux (infirmières, assistantes sociales....) en respectant l'anonymat....

La confiance, l'écoute et le dialogue suffisent souvent pour sortir du cannabis, les autres drogues nécessitent l'intervention de structures plus appropriées.

## **LES DANGERS DE L'INTERNET**

32 % des jeunes surfent seuls sur internet (forum, discussion, MSN) Certains y effectuent aussi des achats. Il faut veiller à ce qu'ils ne deviennent pas « accro » et limiter le nombre d'heures.

Il leur est très difficile d'accepter un contrôle sur cet outil qu'ils se sont appropriés et le fait de savoir qu'une brigade de gendarmes basée dans la région parisienne est chargée de contrôler internet les surprend beaucoup. Ils n'ont pas la notion de danger, car ils se sentent protégés derrière leur écran contrairement à la rue où ils appliquent les règles de sécurité. Le rappel (ou l'info) du droit à l'image et à la vie privée (photo prise et divulguée avec l'accord de l'intéressé), le fait de ne pas donner son vrai nom, ni son adresse, ni d'accepter de RV, tout cela est nécessaire et important à rabacher...

Les contrôles parentaux ne sont pas vraiment fiables et le mieux est de discuter avec l'enfant en lui demandant de nous montrer ce qu'il fait, sur quels sites il va, qu'est ce qui l'intéresse, et de lui imposer de ne discuter qu'avec les amis qu'il connaît...

Il s'échange en France environ 7 millions de courriels par jour et cet espace est aussi le lieu de pédophiles habiles à se faire passer pour des jeunes, d'escrocs divers (anarques commerciales variées) et n'est donc pas à l'abri de poursuites pénales et judiciaires. Le droit à l'image, les chargements de musique illégaux...(tout travail mérite salaire, même sur internet) peuvent être soumis à des poursuites.

Il est rappelé qu'un enfant à 13 ans est majeur sur le plan pénal et donc dépendre d'un juge pour enfants en cas d'infractions.

Une info plus générale : 8 contrefaçons sur 10 fabriquées en Chine, le sont par des enfants...

*Nathalie B.*